

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 01 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 01 février à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 26 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Alexandra BUTEL, Maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de voix pour : 12
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Frédérique PRAL, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES, Cécile LAPEYRE;

Pouvoirs : Marie-Jo CAYOL (pouvoir donné à J. PUGET), Stéphane PATRAS (pouvoir donné à JL. SERRES), Jérémy SARRAZIN (pouvoir donné à F. PRAL)

Absents : Jean LAPEYRE

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : Exonération de loyers suite à travaux dans un appartement communal

Mme le Maire expose la situation.

Suite à la vétusté de la porte de son logement communal sis bâtiment La Cure 3 rue de la Ribière à St Disdier, une locataire n'a pas pu loger dans son appartement. En effet, la porte et la serrure n'étant plus fonctionnelles, il lui était impossible de l'habiter pour des raisons de sécurité et confort (conditions météorologiques).

Les dommages sont intervenus le 13 octobre 2023 et suite à l'important retard de livraison de la porte les travaux de remplacement de la porte et de la serrure ont été réalisés le 16 janvier 2024. La locataire n'a donc pas habité les lieux durant 3 mois.

Il est demandé au Conseil municipal d'accorder l'exonération de 3 mois de loyer au locataire de ce logement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'exonération de loyer d'Alexandre GANNO, locataire du logement susmentionné, pour une durée de 3 mois.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 07.02.2024
Publié le : 07.02.2024
Affiché le : 07.02.2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Alexandra BUTEL

